INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Comme toutes les publications scientifiques soutenues par l'État, la *Revue des Études latines* doit se conformer aux normes minimales fixées récemment par la Mission interministérielle de l'Information scientifique et technique (M. I. D. I. S. T.). Nous nous permettons en conséquence d'attirer l'attention des auteurs sur les points suivants :

Articles

Les articles doivent être remis sur disquette (Mac ou PC) accompagnés d'un tirage sur papier.

1) Chaque article est précédé d'un résumé de cinq à dix lignes, dans lequel apparaissent le plus possible de termes représentatifs ou « mots-clés », mis en relief par la typographie.

Pour élargir l'audience internationale de la *Revue* chaque auteur présentera ce résumé *en latin* également.

2) L'écriture italique est à utiliser, à l'exclusion des guillemets, pour

— les titres,
— les citations latines, quelle que soit leur étendue,
— les termes techniques ou les termes empruntés au grec ou au latin, s'ils ne sont pas de l'usage courant,
— les termes étrangers.

Cependant, les citations étendues dans une langue moderne seront transcrites en caractères romains et placés entre guillemets.

3) L'emploi des majuscules doit rester cohérent et conforme à l'usage français.

4) Les références sont à présenter dans les notes. On adoptera, pour ces dernières, le principe d'une numérotation continue, de 1 à N + 1, tout au long de l'article. Le nom de chaque auteur moderne figurera en petites capitales, les titres en italique. Les abréviations à employer pour les périodiques seront empruntées à l'*Année philologique*. Les indications de tomaison seront données en chiffres arabes.

Exemple : P. GRIMAL, *Le* De Clementia *et la royauté solaire de Néron*, dans *R. É. L.*, 49, 1971, p. 205-217.

Recensions pour le Bulletin critique

1) Il convient d'uniformiser la description des ouvrages analysés, en indiquant (cas général) : le nom de l'auteur; le titre, suivi, éventuellement, du sous-titre; la collection, s'il y a lieu, et le n° dans la collection; le lieu de publication, la maison d'édition, l'année; le nombre de pages (introduction + texte) et, le cas échéant, de tableaux et d'illustrations.

Exemples :

— A. THILL, *Alter ab illo. Recherches sur l'imitation dans la poésie personnelle à l'époque augustéenne* (Collection d'études anciennes) : Paris, Les Belles Lettres, 1979, 546 pages.

Pour une édition de texte :

— LACTANCE, *La colère de Dieu.* Introd., texte, trad., comment. et index par Chr. INGREMEAU (Collection « Sources chrétiennes », n° 289) : Paris, Les Éditions du Cerf, 1982, 418 pages.

Ou encore :

— P. VERGILII MARONIS, *Aeneidos liber quartus,* with a commentary by R. G. AUSTIN : Oxford, Clarendon Press, 1982, XX et 212 pages.

Pour un recueil collectif :

— *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt,* II, Principat, Bd. 31, 3, hrsg. von W. HAASE : Berlin-New York, De Gruyter, 1981, 756 pages.

2) Dans l'analyse d'un volume de Mélanges, les noms d'auteurs apparaîtront en petites capitales. Les titres des contributions en écriture italique.

3) Chaque recenseur précisera, sur épreuves, la section du Bulletin critique dans laquelle doit être classé son compte rendu.

Délais à respecter

La nécessité d'assurer une publication régulière de la *Revue*, assez tôt dans l'année pour que les abonnés soient servis avant les vacances d'été, nous oblige à rappeler des dispositions impératives :

1) Les manuscrits (articles ou comptes rendus) reçus au-delà du **10 janvier** ne seront plus insérés dans le volume de l'année, mais renvoyés systématiquement au volume suivant.

2) Pour chaque article et chaque recension, il suffit de retourner au Secrétaire général *un* jeu d'épreuves corrigées, mais il est indispensable de le faire dès que possible. Tout retard entraînera, dans l'intérêt commun, un report de publication du texte attardé.

La *correction des épreuves* doit se limiter à l'élimination des erreurs typographiques.

Les collaborateurs de la *Revue des Études latines* comprendront le bien-fondé de ces instructions, minutieuses et contraignantes. Elles n'ont d'autre but que de contribuer à la qualité d'un ouvrage qui est l'affaire de tous.

M. DUCOS
Secrétaire général
de la Société des Études latines,
Rédacteur en chef de la *R. É. L.*

COMPTE RENDU DES SÉANCES
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES LATINES

I.

SÉANCE DU SAMEDI 10 JANVIER 1998

Président : M. A. ARCELLASCHI

Le Président sortant, M. P. LAURENS, ouvre la séance à 16 h. 30, annonce avec tristesse la récente disparition de M^me^ Fr. DESBORDES, et souhaite qu'un volume de mélanges posthumes lui soit consacré. Puis il cède la place au nouveau Président, M. A. ARCELLASCHI, qui le remercie, et déclare lui succéder non sans angoisse, quand on sait la courtoisie et l'affabilité de M. LAURENS; il évoque à cette occasion quelques souvenirs de leur commune fréquentation du séminaire de P. GRIMAL sur Properce. N'entendant pas inaugurer sa présidence par un discours-programme, il invite les orateurs à se soucier de la clepsydre (les communications ne doivent pas excéder une trentaine de minutes), et salue l'élection de l'Administrateur de la Société, M. A. MICHEL, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On passe ensuite à la première communication.

Communications inscrites à l'ordre du jour :

I. — M^me^ M. GOULLET, *Métamorphose d'Ovide : la représentation du sentiment amoureux dans la comédie élégiaque du XII^e^ siècle* (communication publiée dans ce volume).

Le Président remercie M^me^ GOULLET pour cette « très intéressante page d'histoire littéraire », rappelle que l'union de Vénus et de Mars évoque non seulement les comiques, mais aussi Ovide, et que ce dernier a d'ailleurs été également considéré comme un poète dramatique : en témoignent sa *Médée*, d'après Quintilien et Tacite, et le ballet composé sur ses vers. M^me^ GOULLET acquiesce, et considère que la distinction moderne entre littérature dramatique et non-dramatique n'est pas pertinente pour son corpus, comme on le voit dès le *Querolus*. — M^me^ DANGEL pose la question du genre littéraire, eu égard au code d'écriture à Rome, qui exclut le distique élégiaque du théâtre; mais il semblerait, d'après le tableau n° 3 de M^me^ GOULLET, que le remploi d'Ovide par ces dramaturges médiévaux donne lieu à un basculement de l'hexamètre ovidien, lieu du message national, vers le pentamètre, lieu du message émotionnel : la polymétrie susciterait ainsi un renouvellement dramatique à partir de la thématique. Au sujet du kaléïdoscope de l'écriture ovidienne, M^me^ DANGEL renvoie aux travaux de P. GALAND-HALLYN.

M. FLOBERT, convaincu par cette communication, distingue entre emprunts formels et thématiques. Chez Vital de Blois, l'absence de femmes, comme dans le *Querolus*, interdit la thématique ovidienne, mais les emprunts formels à Ovide n'en sont alors que plus remarquables; quant à l'initiative féminine, elle n'est pas antique (le mari romain ne doit pas être *uxorius*) : c'est dans la littérature celtique que la femme s'offre.